

CHALLENGE FEMINA

Règlementation

I. Principe

La participation à ce trophée est réservée exclusivement aux licenciées féminines des 13 Comités qui composent la Région « Occitanie ».

Basé sur la convivialité, il doit servir à promouvoir la Pétanque au Féminin.

II. Déroulement

La participation est ouverte aux catégories Seniors, Juniors et Cadets, (à condition que la partenaire de la joueuse Cadette soit obligatoirement une Senior).

La doublette doit comprendre au minimum une joueuse Promotion.

Les équipes peuvent être homogènes ou non, mais les joueuses de la doublette doivent obligatoirement appartenir au même Département.

Si un Comité Départemental ne peut organiser le tour qualificatif par manque de participantes, ces dernières pourront s'inscrire dans un département limitrophe du leur.

La compétition se déroule en doublette et par poule.

Le trophée se déroule en deux temps :

- une phase qualificative Départementale au sein de chacun des 13 CD du C.R.O sur un jour.
- une phase finale sur un seul site le dimanche 19 juin 2022 à Labruguière CD81 à 10h00.

La désignation et la prise en charge du graphique, de l'Arbitre et du Délégué relèvent du Comité organisateur qui reçoit.

La phase qualificative du CD11 se déroulera à : CARCASSONNE boulodrome du PC Family 27 rue des Rainettes 11000 CARCASSONNE, le 12 juin 2022 à 10h00.

Le haut identique n'est pas obligatoire pour les équipes non homogènes (tenue du Club obligatoire).

Le graphique est obligatoirement tenu à l'aide de Gestion Concours et devra être adressé par mail au secrétariat du Comité Régional Occitanie, crocitania@petanque.fr

Un jury à minima de trois personnes doit obligatoirement être constitué.

La licence de l'année en cours (2022) est obligatoire.

L'engagement est fixé à 10€ par équipe.

Les parties s'arrêtent de 12h30 à 14h.

Les inscriptions se feront uniquement par courrier auprès du Comité Départemental de l'Aude (CD11 - FFPJP – 59, avenue Georges Clémenceau 11200 Lézignan Corbières)

Accompagné d'un chèque de 10€ par équipe avant le samedi 4 juin 2022

(cachet de la poste faisant foi).

Chaque Comité transmettra la liste complète de ses inscriptions au Président de la Commission Compétitions (au plus tard le vendredi suivant la fin des inscriptions) qui en fonction de la participation, attribuera le nombre d'équipes à qualifier par Département.

En cas de défection d'un Comité, ses places seront réparties entre les Comités participant.

Cette phase qualificative désigne 32 équipes :

- 2 équipes par Département (26 équipes)
- Les 6 autres équipes sont attribuées aux 6 premiers départements ayant enregistré la plus forte participation.

Les rencontres dans chaque Département s'arrêtent au niveau des parties qualificatives jouées.

Il peut-être organisé pour les perdantes des poules un concours B (non obligatoire et non qualificatif pour le classement général). Les inscriptions sont prises de 14h à 15h, le montant de la participation est fixé à 4€ par doublette. Le montant de ces engagements est entièrement reversé aux équipes gagnantes du concours B.

Le Comité organisateur doit mettre à disposition des joueuses, si possible un espace couvert pour leur permettre de pique-niquer et/ou proposer des repas.

Phase finale le dimanche 19 juin 2022 à Labruguière CD81 à 10h00

A l'issue des tours qualificatifs, les 32 équipes qualifiées se retrouvent sur un même site pour disputer la phase finale. Jet du but des parties de poules à 10h.

Les parties se dérouleront au temps (1 heure).

Sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif de situation exceptionnelle (travail, décès...), une remplaçante sera acceptée sous condition qu'elle n'ait pas participé à une journée qualificative.

III. Dotations

a) Phases qualificatives

Toutes les parties de cette phase sont payées au cumul, (partie de sortie de poule et toutes les parties gagnées ensuite, sont primées à 10€).

b) Phase finale

- Tenue : Le haut identique est souhaité pour les équipes qualifiées.
- Dotations : Les parties sont payées au cumul.
- La dotation de 750€ de la journée finale se répartie comme suit :
- Sortie de poule 20€ soit $16 \times 20 = 320€$
- 8ème de finale 20€ soit $8 \times 20 = 160€$
- ¼ de finale 30€ soit $4 \times 30 = 120€$
- ½ finale 40€ soit $2 \times 40 = 80€$
- Gagnante finale 70€

A l'issue de la finale, en plus des récompenses, un bouclier tournant, offert par le Comité Régional est attribué à l'équipe gagnante. Il est remis en jeu tous les ans.

IV. Lieux et dates 2022

Journée qualificative le dimanche 12 juin 2022 à Carcassonne boulodrome du PC Familly 27 rue des Rainettes 11000 CARCASSONNE, à 10h00.

Finale le dimanche 19 juin 2022 à Labruguière CD81 à 10h00.

Les Comités devront communiquer le site retenu auprès du secrétariat du C.R.O et inscrire cette date dans leur calendrier respectif.

Le lieu de la finale sera revu chaque année, en alternance entre les Départements mais toujours soucieux de veiller à une « centralisation » géographique.

Les dates des rencontres, qualificatives et finales seront également fixées sur proposition de la Commission Féminine, par le Comité Directeur du C.R.O.

V. Compétence en cas de litige

Tout litige à l'issue des phases qualificatives ou de la finale relèvera du Comité de Pilotage de cette manifestation composée d'un membre de chaque Département de la Commission Féminine du Comité Régional.